

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 34

N°150

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAIRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/

OBJET : Réactivation du fonds de dotation territorial de la Ville d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2008-779 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140 ;

Vu le code Général des impôts notamment les articles 200 et 238 bis ;

Vu le décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation ;

Vu la délibération n°188 du 24 septembre 2009 relative à la création du fonds de dotation « Aubervilliers Promotion Solidaire » ;

Vu le budget communal pour l'exercice 2018 ;

Considérant la nécessité de développer le soutien apporté à la vie associative locale et de diversifier ses sources de financement, notamment celui du tissu associatif du territoire de la commune ;

Considérant l'intérêt du développement d'un mécénat impliquant notamment les entreprises locales ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour , 2 se sont abstenus(Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER)

DELIBERE :

DECIDE d'élargir le champ d'intervention du fonds de dotation « Aubervilliers Promotion Solidaire », de le renommer « Auber Action » et approuve les nouveaux statuts joints à la présente délibération qui prendront effet à la date d'entrée en vigueur de la présente délibération.

APPROUVE la désignation, conformément aux statuts du fonds, de la Maire comme représentante du fondateur au conseil d'administration du fonds, en qualité de Présidente et de l'adjoint aux finances, en qualité d'administrateur.

Reçu en préfecture le : 13/07/18

Publié le : 13/07/18

Certifie exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

